Annexe 1 : Organisation des épreuves anticipées de français Calendrier 2024 - Récapitulatif des différentes phases

Date / échéance / créneau	Etape
Au plus tard Mardi 7 mai	Transmission par courriel par les services académiques à tous les établissements des tableaux d'affectation des candidats de chaque division par jury avec indication du nombre d'exemplaires de récapitulatifs à fournir
Au plus tard Mardi 14 mai	Les chefs d'établissement indiquent à leurs enseignants le nombre d'exemplaires de récapitulatifs nécessaires en fonction du nombre de jurys.
Jeudi 23 mai	Dépôt par les professeurs sur Filesender, à l'attention de leur chef d'établissement, des récapitulatifs des lectures et activités de leurs élèves ainsi que de l'intégralité des textes étudiés (1 seul document pdf. par jury : Etab/Division/Jury)
Jeudi 30 mai	Dépôt par les chefs d'établissement sur Filsesender , à l'attention des centres d'épreuves orales, des récapitulatifs classés par jury
A partir du Lundi 3 juin	Transmission par courriel par les services académiques à l'attention des chefs de centre des tableaux d'affectation des candidats par jury et des examinateurs avec indication de leur établissement d'exercice pour transmission des récapitulatifs
Au plus tard Lundi 10 juin à 17h	Dépôt par les centres d'épreuves orales sur Filesender , à l'attention des établissements d'exercice des examinateurs, des récapitulatifs par jury (1 seul document pdf. au nom du jury)
	Les examinateurs prennent connaissance sur Filsesender des récapitulatifs qui leur sont attribués.
Vendredi 14 juin 8h – 12h	Épreuve écrite
Lundi 17 juin - 12h	Date butoir de numérisation des copies
Lundi 17 juin	9h : Phase d'entente (réunion) : IA-IPR + coordonnateurs 15h : Phase d'entente (visioconférence) : IA-IPR + coordonnateurs + correcteurs
Lundi 17 juin à 17h	Début des corrections
J. 27, V. 28 juin L. 1 ^{er} , Mar. 2, J. 4 juillet	Épreuves orales Entente préalable : jeudi 27 juin de 8h à 9h Entente intermédiaire : vendredi 28 juin de 13h30 à 14h30
Mercredi 3 juillet à 18h (Lundi 1 ^{er} juillet à 18h : candidats de terminale)	Date butoir de saisie des notes des épreuves écrites
Jeudi 4 juillet à 18h (Vendredi 28 juin à 18h : candidats de terminale)	Date butoir de saisie des notes des épreuves orales
Vendredi 5 juillet à 9h	Phase d'harmonisation dans Santorin : IA-IPR + professeurs coordonnateurs
Mardi 9 juillet à 14h	Publication des résultats des épreuves anticipées de français